

Réf: Dossier 308302

Avis de constitution

SOCIETE « BOSS MAN AUTO SERVICES »

Siège Abidjan Cocody 2plateau 7eme tranche, Lot
27, Ilot 230

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 16 Avril 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOSS MAN AUTO SERVICES »

Objet : Location et vente de véhicules, lavage auto, superette, prestation de service, import-export et divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements

financiers avec possibilité de

donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales,

Industrielles, mobilières et Immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody 2plateau 7eme tranche, Lot 27, Ilot 230

Dirigeant(s) M MONSIEUR TENDOH BERTRAND ABANG (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04174 du 30/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25312/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

